

PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 24 FEVRIER 2017

Heure : 19 H 45
Séance : ordinaire
Date de convocation : 21/02/2017
Date d'affichage : 27/02/2017

Présents : M. Thierry SPAHN, Maire
MME Jocelyne DELALLEAU, Adjointe
MM Daniel JORDAT, Marc ROBIN, Adjoints
MMES Françoise VERGNORY, Marie-Madeleine FONTANEAU, Jocelyne LERUSE, Patricia SINEUX, Stéphanie PEPIN-CORREIA, Joëlle PAQUERIAUX,
MM Jean BERTIN, Patrick VALET, Christophe NAUGUET

Absents excusés : Mme Frédérique METRO ayant donné pouvoir à Mme DELALLEAU ; M. Jean STEFUNKO ayant donné pouvoir à M. SPAHN ; M. Frédéric PAQUERIAUD ayant donné pouvoir à Mme PAQUERIAUD ; M. Wenceslas LOPEZ

Absents : Michel HABERT ; Pascale GUILLOTEAU

M. Christophe NAUGUET est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 février 2017
- 2) Achat et travaux ancien presbytère
- 3) Modification des référents et suppléants PLUI de la CCYN
- 4) Informations et questions diverses

1) Lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 février 2017

Lors du conseil municipal du 10 février 2017, M. Marc ROBIN passe du statut d'absent à absent excusé.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) Achat et travaux ancien presbytère

M. Le Maire explique à l'assemblée qu'il devait rencontrer cette semaine un représentant de l'Association diocésaine de Sens/Auxerre au sujet de l'achat du bâtiment de l'ancien presbytère. Cette rencontre a été annulée et une offre de prix a été faite par courrier. Le prix de vente proposé par le diocèse s'élève à 50 000€, rappelant que le service des Domaines l'estime à 40 000€.
Au vu de l'importance des travaux à effectuer sur ce bâtiment, notamment au niveau de la toiture, ce prix n'est pas acceptable. M. le Maire se propose de recontacter l'association diocésaine pour en discuter et remet à une date ultérieure la délibération portant sur cet achat et sur le plan de financement du projet.

3) Modification des référents et suppléants PLUI de la CCYN

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 10 février 2016 le Conseil Municipal a désigné, dans le cadre du PLU Intercommunal, des élus référents et suppléants pour le comité de pilotage et le comité technique qui sont :

- M. Marc LERUSE, élu référent au comité de pilotage
- M. SPAHN, élu suppléant au comité de pilotage
- M. SPAHN, élu référent au comité technique
- M. MAINCENT, élu suppléant au comité technique

Suite au décès de M. Marc LERUSE, Maire de Villeblevin ayant entraîné un renouvellement intégral du conseil municipal en novembre 2016, il convient de procéder à une nouvelle désignation.

Vu la délibération n°2015-182 du conseil communautaire en date du 15/12/2015, prescrivant le PLUI sur le territoire de la CCYN,

Vu la nouvelle composition du Conseil Municipal de Villeblevin,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Désigne
- M. Thierry SPAHN, élu référent au comité de pilotage
- M. Patrick VALET, élu suppléant au comité de pilotage
- M. Thierry SPAHN, élu référent au comité technique
- M. Jean BERTIN, élu suppléant au comité technique

- Charge Monsieur le Maire d'en informer la Communauté de Communes Yonne Nord

4) Informations et questions diverses

M. le Maire informe que pour les membres du conseil municipal une visite du bâtiment de la colonie sera organisée le 18 ou 25 mars prochain avec un représentant de la caisse des écoles du XIIème arrondissement de Paris.

M. le Maire fait part au conseil de la réponse du Conseil Départemental suite à la motion prise le 10 février 2017 pour le maintien de la PMI à Villeneuve-la-Guyard. Il y est fait état d'un médecin en arrêt maladie et du départ en retraite de son remplaçant dans un contexte de déficit d'offre médicale qui impacte la plupart des secteurs de l'Yonne, cependant le Conseil Départemental se mobilise pour remédier à cette situation et précise que les équipes PMI restent efficientes.

M. Jordat informe que les fuites évoquées au dernier conseil ont pu être détectées et sont en cours de réparation.

Mme Delalleau précise qu'il y aura au prochain cycle NAP une activité Echecs.

M. Bertin souhaite avoir des informations concernant l'achat groupé de Mutuelles. M. Spahn le renvoie auprès de la communauté de communes sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25

Le Président de Séance,
M. Thierry SPAHN, Maire